

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC VILLE DE EAST ANGUS

AVIS est par les présentes donné par le soussigné, greffier-trésorier de la Ville de East Angus.

Que lors de la séance ordinaire du conseil municipal qui se tiendra le 7 mars 2022 à 19 h, au 200 rue Saint-Jean Est, East Angus, le secrétaire-trésorier déposera le rapport financier et le rapport des vérificateurs pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2021.

DONNÉ à EAST ANGUS, ce vingt-quatrième jour de février deux mille vingt-deux.

BRUNO POULIN, CPA, CMA Greffier-trésorier